

DÉPARTEMENTAL CYCLO CROSS

16 Décembre 2018

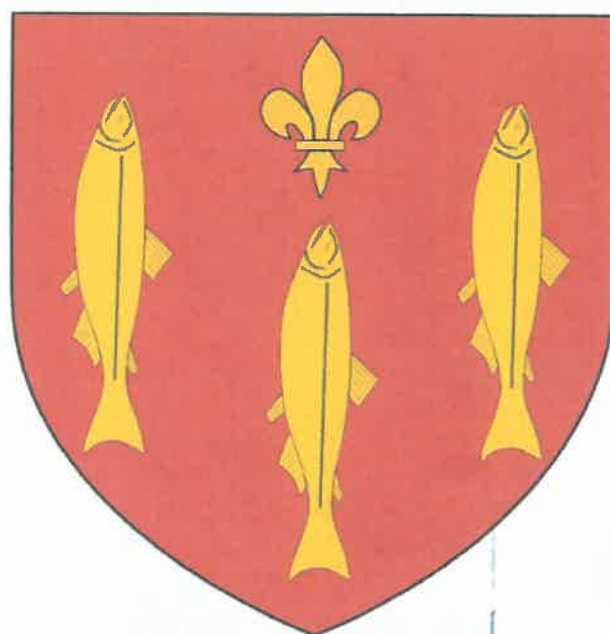
**ORGANISATION DU CLUB Les Amis du Cyclisme NESLOIS
EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE**

Wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Les Amis du Cyclisme Neslois



La Marie



L'église



**11 h 30 : Initiation VTT
13 h 05 : Jeunes 13/14 /15/16 / Féminines
14 h : Vétérans B et + 60 ans / Seniors B
15 h 10 : Juniors / Seniors A / Vétérans A**

Le départemental 2018 sera pris en compte pour la sélection du France

à Salouel en 2019

COMITE D'ORGANISATION

- Président de l'épreuve
POULET Marcel – Maud PARENT
- Directeur de course
POULET Marcel
- Responsable technique
POULET Mickaël
- Engagements
FABBRI Stella
- Commissaires

PROGRAMME

Accueil :

- 10h30 Accueil des coureurs – Accueil presse et partenaires
- 11h30 Initiation VTT
- 12h00 Retrait des dossards - Reconnaissance du circuit

Les Compétitions :

- 13h05 : Départ des Jeunes **13/14 ans, 15/16 ans et Féminines**
- 14h00 : Départ des **Seniors B , Vétérans B et + 60**
- 15h10 : Départ des **Juniors, Seniors A et Vétérans A**

Appel des coureurs 10 minutes avant l'heure de départ.

La Cérémonie protocolaire :

- 16H30 : Protocole / remerciement
- 17h00 : Remises des récompenses
- 17h30 : Pot d'honneur

RÈGLEMENT

Ouverture :

Le **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL de Cyclo-cross** est ouvert aux licenciés

UFOLEP appartenant à un club affilié dans la SOMME.

Les titres :

Seront attribués des titres dans les catégories suivantes :

Jeunes 13/14 ans, 15/16 ans et féminines, Junior (17-18-19), Seniors A (20-29) et Seniors B (30-39), Vétérans A (40-49), Vétérans B (50-59 et +), Vétérans C (60ans et+).

Le Podium sera attribué uniquement sous la condition que les coureurs aient 2 courses de Cyclo-Cross dans le Département, sous les 12 derniers mois et 1 pour les jeunes et qu'il y ait au minimum 3 coureurs de la catégorie au départ

Catégorie Année de naissance (réglementation 2018)

13/14 ans : nés entre le 01/09/ 2005 & le 31/08/2006
15/16 ans : nés entre le 01/09/2003 & le 31/08/2004
17/18/19 ans : nés entre le 01/09/1999 & le 31/08/2001 (Juniors)
20/29 ans : nés entre le 01/09/1989 & le 31/08/1998 (Senior A)
30/39 ans : nés entre le 01/09/1979 & le 31/08/1988 (Senior B)
40/49 ans : nés entre le 01/09/1978 & le 31/08/1969 (Vétérans A)
50 ans et + : nés entre le 01/09/1968 & le 31/08/1959 (Vétérans B)
60 ans et + : nés avant le 31/08/1958 (Vétérans C)
Féminines 17/29 : nées entre le 01/09/1989 & le 31/08/2001
Féminines 30/39 : nées entre le 01/09/1979 & le 31/08/1988
Féminines 40 + : nées avant le 31/08/1978

Rappel du Reglement en vigueur

Pour le cyclocross, afin que toute la saison s'effectue dans la même catégorie d'âge pour les départementaux, régionaux et national, dès l'affectation des cartes de catégories cyclo-cross, **la catégorie d'âge au 1^{er} janvier 2018 sera appliquée**

Durée de l'épreuve :

Durée par Catégories :

Jeunes 13-14 ans : 20 min
Jeunes 15-16 ans : 30 min
Juniors 17-18-19 ans : 40 min
Féminines : 30 min (Toutes catégories)
60 ans et + : 40 min
Autres catégories : 50 min

Sur classements :

Extrait du règlement national en vigueur

Afin de respecter le développement physiologique des jeunes et faire en sorte que le sport contribue à maintenir l'individu en bonne santé, le sur-classement des jeunes doit rester une démarche exceptionnelle à l'UFOLEP.

Le sur-classement des jeunes de 12 ans est interdit.

D'autre part, pour toutes les « Activités Cyclistes » seul(e)s les jeunes « 2^e année » d'une catégorie d'âge » (donc les Jeunes âgé(e)s de 14 ans et ceux (celles) âgé(e)s de 16 ans) ou les licenciés de la dernière année d'âge des « Masculins 17/19 ans » (donc les licenciés âgés de 19 ans) peuvent solliciter un sur-classement

Pour les jeunes « 2^e année » de la catégorie 13/14 ans et de la catégorie « 15/16 ans » (donc respectivement âgés de 14 et 16 ans), le sur-classement nécessite systématiquement la présentation d'un certificat médical.

- Le sur-classement, permet aux jeunes, 2^e année dans une catégorie d'âge de pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (Ex : un Jeune de 14 ans participe avec les 15/16 ans). Il doit présenter avec sa licence l'avis du médecin rédacteur du certificat d'aptitude.
- Dans tous les cas, le certificat médical de sur-classement devra spécifier l'activité pour laquelle il a été délivré.

Exemples :

- a) Un jeune de 16 ans participe avec les adultes pour les courses dominicales et avec les 17/19 ans pour les championnats.
- b) Un jeune de 14 ans participe avec les jeunes 15/16 ans pour les épreuves dominicales et les championnats.

Récompenses :

Trophée, Médaille, bouquet et maillot de Champion Départemental pour le vainqueur, Médaille au second et troisième

Lot à tous les participants présents à la cérémonie.

Horaires :

11h30 : 1) Initiation VTT

13h05 : 2) Jeunes 13/14/15/16 et Féminines

14h00 : 3) Seniors B , Vétérans B et+ 60

15h10 : 4) Juniors, Seniors A et Vétérans A

Rappel : Les champions de chaque catégorie doivent porter leur maillot pendant les courses .

ufolep

TOUS LES SPORTS AITREMENT

BULLETIN D'ENGAGEMENT CLUB
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL CYCLO-CROSS UFOLEP
Dimanche 16 Décembre 2018

NOM DU CLUB :

Nom – Prénom	N° de licence	Date de naissance	Catégorie d'âge

Nombre coureursX 5€ total€

Engagement :

Le prix de l'engagement est de 5 € pour tous les compétiteurs à l'exception de l'Initiation VTT. Les engagements devront être envoyés par courrier (***Aucun engagement par e-mail ou téléphone***) avant le Lundi 10 Décembre 20178 accompagnés du règlement par chèque à l'ordre du: **AC-NESLE**

Chez Monsieur **POULET Marcel**
2,route de **MOYENCOURT**
80190 **LANGUEVOISIN-QUIQUERY**


TOUS LES SPORTS AUTREMENT